

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUT	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Benoît BORDAT	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
Mme Claude DARCIAUX	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
**IFORE - Demande de subvention de fonctionnement 2012**

L'IFORE Bourgogne, Institut de Formation des Entrepreneurs de Bourgogne, accompagne et aide les dirigeants de PME – PMI dans leurs actions stratégiques. Ses interventions s'articulent autour de 4 axes :

- la transmission / reprise d'entreprise
- le conseil et la formation opérationnelle
- le développement à l'international
- l'innovation et la recherche

Au quotidien, l'IFORE Bourgogne accompagne les dirigeants, met en relation cédant / repreneur, et facilite les démarches administratives, etc ... Ainsi, 12 entreprises de l'agglomération dijonnaise ont bénéficié de l'aide de l'IFORE sur l'année 2011, dans le cadre de leur transmission / reprise, ce qui a représenté 121 emplois pérennisés.

Par correspondance en date du 2 janvier 2012, l'IFORE Bourgogne souhaite renouveler son partenariat financier avec le Grand Dijon, et sollicite une subvention de 17.500 €, ce qui correspondrait à 10 dossiers de transmission – reprise d'entreprises sur l'agglomération dijonnaise (à l'identique de l'exercice 2011).

Sur un budget total de dépenses prévisionnelles de 235 000 € (contre 160.000 € en 2011), le plan de financement arrêté par l'IFORE Bourgogne est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Région Bourgogne	90.000 €	38,3
Conseil général Côte d'Or	17.500 €	7,4
Grand Dijon	17.500 €	7,4
Caisse d'Epargne	10.000 €	4,3
Prestations Formation	100.000 €	42,6
Montant global	<b>235.000 €</b>	<b>100</b>

La part sollicitée du Grand Dijon, représente 7,4 % des recettes prévisionnelles.

*Pour mémoire, le Grand Dijon a versé ce jour à l'IFORE, depuis 2004, date du premier partenariat, 126 500 €, correspondant à 73 dossiers de transmission – reprise sur l'agglomération dijonnaise.*

Par son action auprès des entreprises, l'IFORE Bourgogne participe au maintien et au développement de l'emploi sur l'agglomération dijonnaise. Aussi, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2012, à hauteur de 17.500 €.

Un premier acompte de 50 % de la subvention, soit 8.750 €, pourra être versé dès lors que l'IFORE Bourgogne justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2012 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur de 10 dossiers de transmission – reprise d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à IFORE Bourgogne une subvention de 17 500 €, au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2012 ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra selon les modalités précisées ci-dessus ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

## IFORE BOURGOGNE

### BUDGET PREVISIONNEL 2012

DEPENSES PREVISIONNELLES		
FRAIS DE PERSONNEL		
salaires et charges		105 000 €
Frais de déplacement		
Déplacements		15 000 €
Communication (presse, supports d'édition, internet...)		
		30 000 €
organisation événements, salons, forum métier/emploi location de salles, cout des formateurs...		
		70 000 €
Divers (assurances, loyers...)		
		15 000 €
	TOTAL	235 000 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
CRB	90 000 €
CG21	17 500 €
grand Dijon	17 500 €
Caisse d'Epargne	10 000 €
formation*/prestation	100 000 €
	235 000 €

\* formation prise en charge par les entreprises